REPUBLIQUE FRANCAISE

24260053400109	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT **EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE DIE**

SERVICE PUBLIC LOCAL
EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS

M41

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : **ENERGIE**

ANNEE 2020

SOMMAIRE

I.Informations générales
p.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget
p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget
p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.12 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
p.14 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.15 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Ex		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.16 D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II — A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	168 245,00	168 245,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	168 245,00	168 245,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	168 245,00	168 245,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.
En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortant de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ENERGIE	BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES — A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services			0,00	0,00		0,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation			**0,00**	**0,00**		**0,00**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*			*0,00*		*0,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (6)*			*0,00*		*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*			*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				***0,00***		***0,00***
TOTAL			0,00	0,00		0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**0,00**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic		0,00	0,00		0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)		0,00	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation			**0,00**	**0,00**		**0,00**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (6)*			*0,00*		*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*			*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation				***0,00***		***0,00***
TOTAL			0,00	0,00		0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**0,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**0,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ENERGIE	BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	54 555,00	0,00	56 845,00		56 845,00
	Total des dépenses d'équipement	54 555,00	0,00	56 845,00		56 845,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00		0,00
45..	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**		**0,00**	**0,00**		**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**54 555,00**	**0,00**	**56 845,00**		**56 845,00**
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*			*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*54 555,00*		*111 400,00*		*111 400,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***54 555,00***		***111 400,00***		***111 400,00***
	TOTAL	109 110,00	0,00	168 245,00		168 245,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**168 245,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	56 845,00		56 845,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	56 845,00		56 845,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	54 555,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	54 555,00	0,00	0,00		0,00
45..	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**		**0,00**	**0,00**		**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**54 555,00**	**0,00**	**56 845,00**		**56 845,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*			*0,00*		*0,00*
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*			*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*54 555,00*		*111 400,00*		*111 400,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***54 555,00***		***111 400,00***		***111 400,00***
	TOTAL	109 110,00	0,00	168 245,00		168 245,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**168 245,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	56 845,00	111 400,00	168 245,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	**56 845,00**	**111 400,00**	**168 245,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 245,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0,00		0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	56 845,00	0,00	56 845,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	111 400,00	111 400,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	**56 845,00**	**111 400,00**	**168 245,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 245,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)		0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		0,00	
66	Charges financières (b)(8)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		0,00	
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)*		*0,00*	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati*		*0,00*	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*0,00*	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (13)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar		0,00	
73	Produits issus de la fiscalité		0,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			0,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (8)*		*0,00*	
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat*		*0,00*	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			*0,00*	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			0,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ENERGIE	BP 2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	54 555,00	56 845,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	54 555,00	56 845,00	
	Total des dépenses d'équipement	54 555,00	56 845,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
2763	Créances sur des collectivités publiques		0,00	
	Total des dépenses financières		0,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	54 555,00	56 845,00	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (7)*		*0,00*	
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*54 555,00*	*111 400,00*	
2315	*Installations, matériel et outillage techniques*	*54 555,00*	*111 400,00*	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	*54 555,00*	*111 400,00*	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	109 110,00	168 245,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 245,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ENERGIE	BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	**Subventions d'investissement (hors 138)**		**56 845,00**	
1311	Etat et établissements nationaux		11 795,00	
1312	Régions		36 040,00	
1313	Départements		9 010,00	
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**		**0,00**	
20	**Immobilisations incorporelles**		**0,00**	
21	**Immobilisations corporelles**		**0,00**	
22	**Immobilisations reçues en affectation**		**0,00**	
23	**Immobilisations en cours**		**0,00**	
	Total des recettes d'équipement		**56 845,00**	
27	**Autres immobilisations financières**	**54 555,00**	**0,00**	
2763	Créances sur des collectivités publiques	54 555,00	0,00	
	Total des recettes financières	**54 555,00**	**0,00**	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	
	TOTAL RECETTES REELLES	**54 555,00**	**56 845,00**	
021	***Virement de la section d'exploitation***		***0,00***	
040	***Opérations d'ordre de transfert entre section (6)***		***0,00***	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		***0,00***	
041	***Opérations patrimoniales (8)***	***54 555,00***	***111 400,00***	
238	*Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp*	*54 555,00*	*111 400,00*	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	***54 555,00***	***111 400,00***	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	**109 110,00**	**168 245,00**	

+

RESTES A REALISER 2019 (9)	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**168 245,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ENERGIE	BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ENERGIE	BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ENERGIE	BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
2763	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		0,00		0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (6)	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - 26 - ENERGIE	BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le PRESIDENT,
A Die, le 19/12/2019
Le PRESIDENT,

Nombre de membres en exercice :	75
Nombre de membres présents :	0
Nombre de suffrages exprimés :	0
VOTES : Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Die, le 19/12/2019

Date de convocation :

Les membres du Conseil Communautaire,

Marie France ALLEMAND	
Pierre ANGIBAUD	
Jean ARAMBURU	
Monique ASTIER	
Eric BAYART	
Thomas BECHET	
Joël BOEYAERT	
Emile BONNIOT	
Mireille BORTOLINI	
Jean-Pierre BRACHET	
Charles BRES	
Benjamin BRICHE	
Noak CARRAU	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nathalie CATOIRE	
Denis CHAUDET	
Brigitte CHEVROT	
Laurent COMBEL	
David CORNILLON	
Joëlle CORRIOL	
Jean-Paul DARMON	
Gérard DE GIORGIO	
Didier EGLAINE	
Jean Paul EYMARD	
Yves FAUCHIER	
Daniel FERNANDEZ	
Yann FONTAINE	
Thibault GARAGNON	
Claire GERY	
Gérard GIRY	
Frédéric GONCALVES	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Alain GONDOUIN	
Nathalie GUENO	
Aline GUILHOT	
Claude GUILLAUME	
Jacques GUILLEMINOT	
François LACOUTIERE	
Roger LAGIER	
Gérard LAURENT	
Michel LECLERCQ	
Philippe LEEUWENBERG	
Sophie LIGEON	
Philippe LLORET	
Odile LUQUET	
Loïc MARCON	
Alain MATHERON	
Joël MAZALAIGUE	
Maurice MOLLARD	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nadine MONGE	
Marylène MOUCHERON	
Laëtitia ORAND	
Joël PELLESTOR	
Marion PERRIER	
Marielle PEYROCHE	
Michelle PHILIPPE	
Isabelle PLASSE	
Christiane PUECH	
Jean Michel REY	
Hervé REYNAUD	
Anne ROISEUX	
Daniel ROLLAND	
Jean Pierre ROUIT	
Jean-Yves ROUX	
Bernard RUSSIER	
Jacques SAUVAN	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Olivier TOURRENG	
Gilbert TREMOLET	
Eric VANONI	
Marie-Christine VERDIERE	
Thierry VILLET	
Dominique VINAY	
Gaëlle VINCENT	
Alain VINCENT	
Josette VIOSSAT	
Marie-Françoise VIRAT	
Dominique YALOPOULOS	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/12/2019 et de la publication le 23/12/2019

A Die, le 23/12/2019

Pays Diois
Communauté des Communes du Diois